

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LA VOIX DE L'ÉCOLIER

DU

COLLEGE JOLIETTE

LA CHARITE FAIT LE CHRETIEN, L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR.

Vol. III) Collège Joliette, mardi 15 avril 1879. (N^o 14

L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE

Son importance prouvée par l'Histoire.

Il est une question de la plus haute importance qui de tout temps a vivement préoccupé les législateurs des peuples. Nous voyons dans l'histoire ancienne que Lycurgue et Solon, ces deux grands législateurs de la Grèce antique, s'occupèrent avant tout de former pour l'État des hommes forts et courageux. Ils comprenaient que pour asseoir un peuple naissant sur une base solide, pour lui donner le nerf et la vigueur nécessaires à la formation d'un empire, il fallait tout d'abord promouvoir l'éducation de la jeunesse. Aussi, la génération nouvelle, grandissant à l'ombre d'institutions sages et bienfaisantes, devint-elle le noyau d'une nation forte, d'une nation qui devait marquer sa place sur la grande scène du monde. Sans doute, nous ne voyons pas chez les Grecs ces traits sublimes de vertu et d'abnégation que la Religion seule sait enfanter, car les descendants des Pélasges, formés par une législation toute païenne, ne faisaient consister leur gloire que dans l'emploi de la force matérielle et dans l'asservissement de leurs voisins. Mais la principale et pour ainsi dire l'unique vertu des habitants de l'Hellade fut l'amour de la patrie. Tous les préceptes, tous les enseignements qu'on inculquait à la jeunesse n'avaient pour but que d'imprimer en elle l'esprit du patriotisme le plus absolu. Aussi voyons-nous les principaux peuples de la Grèce grandir rapidement et briller d'un éclat incomparable dans les annales des temps anciens. C'est parce que les chefs de ces nations donnèrent tous leurs soins à l'éducation de la jeunesse, que la Grèce nous apparaît à travers les âges comme environnée d'une auréole éclatante de gloire, et voilà pourquoi on se souviendra jusque dans les temps les plus reculés de Sparte et d'Athènes.

Rome, cette ancienne rivale de la Grèce, Rome, cette

dominatrice de l'univers, cette ville qui devait renfermer dans son sein toutes les richesses et les forces du monde alors connu, à quoi dut-elle ce prestige qui l'environna pendant tant de siècles ? Elle en fut redevable à la tendre sollicitude avec laquelle elle s'occupa de l'éducation de la jeunesse. Chez cette nation qui, dans le principe, était toute guerrière, les jeunes gens étaient rompus de bonne heure au maniement des armes, et les différents exercices corporels auxquels ils étaient astreints tendaient à développer en eux cette force et cette souplesse étonnantes qui en ont fait les conquérants du monde. Et plus tard, lorsque, par suite de la marche progressive de la civilisation, le besoin des arts et des sciences se fit sentir, l'éducation de la jeunesse prit un caractère tout différent. Nous les voyons maintenant entrer dans une autre carrière, et, mettant de côté les combats sanglants du ceste et du pugilat, s'adonner aux luttes plus nobles de l'intelligence. Et ces fiers Romains qui, tant de fois, avaient couvert de leurs phalanges triomphantes les champs de bataille, et qui enfin avaient attaché à leur char de victoire la Grèce, cette rivale abhorrée, dirigèrent leur activité vers un autre but. Cette terre classique de la poésie, asservie à leur joug par le sort des armes, les domina à son tour dans les joutes plus pacifiques des lettres et des sciences. C'est alors que les Romains, honteux de se voir surpassés par leurs esclaves dans les œuvres de l'esprit, donnèrent pour précepteurs à leurs enfants ces mêmes hommes qui devaient les initier aux plus hauts mystères des sciences et de la littérature grecques. Et c'est à cette instruction que sont dus ces chefs-d'œuvre inimitables de la littérature latine qui font et qui feront à jamais le désespoir d'un grand nombre de jeunes disciples de Cicéron, d'Horace et de Virgile.

Si nous descendons le cours des siècles et que nous nous appliquions à étudier les lois et les institutions qui régissaient les peuples au moyen-âge, nous verrons

que, là aussi, l'éducation de la jeunesse a contribué, presque à elle seule, à policer les mœurs et à former ces types accomplis de vertu et d'héroïsme qui font le plus bel ornement de ces âges de foi. Dans ces temps qui suivirent la destruction de la métropole du monde, alors que la grande invasion des barbares eut dissous cette unité de pouvoir qui faisait peser le joug de la domination romaine sur toutes les contrées du globe, chacune des nations belligérantes se partagea les dépouilles de la reine des cités, érigea des provinces et des royaumes et commença ainsi la grande formation sociale des empires. Ces différents peuples, une fois établis dans des limites déterminées, comprirent la nécessité d'asseoir leur conquête sur des bases plus solides que celles de la force matérielle, et, appelant à leur secours les enseignements de la religion du Christ, ils donnèrent aux provinces conquises cette force et cette cohésion morale qui devaient assurer leur marche vers un avenir prospère. Sous la douce influence des préceptes de la morale chrétienne, la rudesse des mœurs de ces guerriers farouches disparut, et ceux qui le matin étaient des loups dévorants, venaient le soir comme de timides agneaux courber leur tête devant leur pasteur vénéré. Quel sublime spectacle ne devait pas offrir la vue de ces fiers conquérants suivis de leurs vaillants hommes d'armes, venant à la simple parole du prêtre purifier leur âme dans l'onde régénératrice du Baptême ! L'exemple donné par les princes était bientôt imité par les populations entières, et c'est ainsi que la Religion, en pénétrant jusque dans les couches inférieures de la société, transforma ces natures indomptables en des hommes soumis et pacifiques. O doctrine incomparable du christianisme, que de prodiges tu as enfantés, et combien impies et criminels sont ceux qui, dans leur rage insensée contre l'Eglise, veulent substituer le culte de Bélial au culte de Dieu !

Au moyen-âge, dans ces temps que des esprits sceptiques et pervers se sont plu à appeler siècles de barbarie, on vit s'élever partout des écoles et des institutions inspirées et dirigées par l'esprit de l'Eglise, des collèges où l'on s'appliquait à inculquer aux jeunes gens les principes de la saine morale et à les former à la pratique de toutes les vertus. Aussi que de traits héroïques, que de faits éclatants ont signalé ces siècles de foi vive où les hauts barons et les fiers paladins couraient, confondus avec les serfs et les tenanciers de leurs vastes domaines, guerroyer en Terre Sainte contre les mécréants et délivraient Jérusalem du joug odieux des infidèles ! Que de bravoure sur les champs de bataille, mais aussi que de loyauté et d'abnégation dans le commerce intime de la vie ! Aucune considération humaine ne pouvait faire dévier ces féroces chevaliers du droit sentier de la justice et de l'honneur, et on ne

vit qu'à de rares intervalles quelques esprits superbes et chagrins forfaire au serment prêté à leur Dieu et à leur roi. Et lorsqu'il s'agissait de consacrer un temple à la gloire de Dieu, avec quelle générosité des provinces entières ne se levaient-elles pas pour ériger ces monuments religieux si imposants par leur masse, ces cathédrales gothiques si élancées et qui semblent vouloir nous écraser du poids de leur grandeur !

Qu'est devenu l'esprit de foi qui animait alors les populations chrétiennes ? Hélas ! que les temps sont changés ! Depuis qu'un philosophisme impie et sacrilège, enlevant à la maternelle sollicitude de l'Eglise l'éducation de la jeunesse, a inoculé dans l'esprit des jeunes gens le venin de doctrines perverses et subversives, depuis qu'un matérialisme grossier, substituant la satisfaction des sens et la libre-pensée aux préceptes de l'Evangile, a corrompu les voies de l'homme et fourni un aliment à ses passions, à quel état d'abjection ne sont pas descendus les empires et les royaumes ! O toi, jadis la reine de l'Europe, toi parée de tous les dons de la nature et de la grâce, et qui portais avec tant d'orgueil ton glorieux titre de fille aînée de l'Eglise, que n'es-tu restée fidèle aux pieuses traditions de tes ancêtres, les immortels défenseurs des chrétiens de la Palestine ? Où est cette couronne qui ceignait avec tant de majesté ton beau front et qu'une longue suite de règnes éclatants semblait devoir affermir à jamais sur ta tête ? Qu'as-tu fait de ta gloire, ô France, tant de fois l'arbitre suprême de la destinée des souverains et des peuples ?... Et toi, fille de la mer, autrefois surnommée à si juste titre " l'Île des Saints, " quel funeste délire s'est emparé de toi ? Pourquoi ces autels renversés et les os de tes martyrs dispersés ? Quelle main profane t'a ravi cet éclat qui te rendait en quelque sorte la perle de l'océan ? Ah ! c'est que l'esprit d'orgueil et d'insubordination t'a soustraite à la surveillance éclairée de l'Eglise et que tu as laissé tes enfants grandir dans l'oubli de Dieu, dans les enseignements d'une croyance nouvelle. Pleure, fière Albion, pleure l'opprobre de ton apostasie, et reviens au plus tôt à la religion de tes pères.

Mais si l'esprit du mal poursuit avec acharnement son œuvre de destruction dans ces temps de décadence morale, d'un autre côté l'esprit chrétien demeure dans la lutte plus vivace que jamais. Témoins ces nombreuses légions d'apôtres de l'Evangile qui quittent le beau ciel de la France pour s'enfoncer dans des régions lointaines et inconnues et faire entendre à des peuplades sauvages les doux accents de la parole divine. C'est ainsi que de zélés missionnaires, n'écoutant que leur vif désir de voir se propager le nom de Dieu, affrontèrent les périls de l'océan et vinrent planter le règne de la Croix sur ces bords autrefois sauvages. Et les

rives du majestueux Saint-Laurent qui, tant de fois, avaient retenti du cri de guerre et des clameurs discordantes de hordes farouches et sanguinaires, furent bientôt ravies de ne plus entendre que la douce mélodie des chants divins. Peu à peu l'enseignement prit un nouvel essor : des écoles s'ouvrirent, des collèges furent fondés où l'on inspira aux jeunes gens l'amour du devoir et la fidélité à leur croyance, et c'est grâce à cet esprit religieux qui présida à la formation de la Nouvelle-France, que notre belle patrie a conservé dans toute sa pureté primitive la foi de ses aïeux et est parvenue si vite à conquérir un rang honorable dans le cénacle des nations.

Nous n'avons qu'à jeter un regard autour de nous pour nous convaincre aisément des bienfaits inappréciables que procure à la jeunesse une saine éducation. Quelle différence entre la vie laborieuse et rangée des jeunes étudiants qui suivent avec profit les cours de nos collèges et académies et l'existence oisive de cette tourbe ignorante et sans mœurs qui peuple les carrefours et les lieux malsains de nos grandes villes ! Combien nous devons déplorer le sort de tant de malheureux jeunes gens qui se préparent un si triste avenir et qui, élevés dans un autre milieu, eussent peut-être travaillé aux premiers rangs au soutien du pays ! D'un autre côté, quel bonheur de voir nos maisons d'éducation fréquentées par une foule de disciples avides de s'abreuver aux sources sacrées de la science et se préparant, dans le sanctuaire de la paix, aux luttes et aux tempêtes qui les attendent plus tard dans le grand combat de la vie !

O vous, jeunes élèves de nos collèges, vous que la Providence traite comme ses enfants privilégiés, livrez-vous avec ardeur à l'étude pendant les années précieuses de votre jeunesse, vous vous rendrez ainsi aptes à prêter un généreux et solide appui à l'Église et à l'État.

T. M.

Collège Bourget, Rigaud, 8 avril 1879.

LE VIEUX MOULIN

(Suite). (1)

III

C'était par un beau soir de juin. La lune avait de ces rayons doux et pâles qui argentent les eaux, mais ne peuvent tirer les grands bois de leurs ombres et les font ressembler à des spectres échevelés traînant de longs manteaux, noirs comme l'aile des huards ; la cascade lan-

çait mille reflets de nacre et mugissait toujours entre ses roches ; le moulin pesamment assis sur sa rive de pierre, laissait seul quelques fenêtres miroiter sous les rayons de la blonde Phébé, tandis qu'il allongeait sur le flanc de la colline une ombre gigantesque. Tout était silencieux à l'intérieur de l'habitation. Vers cette époque de l'année la mouture était loin d'être abondante ; les lourdes meules ne grondaient plus sourdement ; au dehors l'air était mollement agité par le souffle léger d'une brise remplie de parfums comme les forêts qu'elle avait traversées, fraîche comme les eaux qu'elle venait de passer.

Simon le meunier, reposant assis sur les degrés du peron, oubliait la chaleur de la journée. Ce brave homme dont la voix, il y a quelques mois, retentissait sans cesse, tantôt capable de redire en un jour tous les vieux chants de son insoucieuse jeunesse, tantôt éclatant en rires sonores que les oiseaux semblaient vouloir répéter dans les halliers, aujourd'hui sentait pour la première fois des rides sous la main avec laquelle il pressait de temps en temps son front. A cette heure il avait mélancoliquement rejeté sa tête en arrière et l'on pouvait apercevoir une grande tristesse au fond de son regard qui suivait chaque étoile filante tombant du ciel dans la nuit. C'est que Simon venait de se heurter à deux cercueils au moment où les jours lui prodiguaient toutes sortes de douceurs. Il y avait bientôt trois semaines que la Providence lui avait enlevé son épouse et son jeune fils ; il avait pleuré au cimetière de St-Paul sur le coin de terre fraîchement remuée qui recouvrait ces êtres chéris et il s'était relevé l'âme brisée.

Depuis lors sa voix ne se mêlait plus aux grincements continus des rouages, bien souvent son esprit ne présidait pas à l'œuvre que sa main accomplissait. Dans cette soirée où nous le rencontrons, il était en proie à quelqu'une de ces rêveries profondes ; son oreille était inattentive aux mille rumeurs des bois et de la clairière, les flots venaient en vain se déchirer en grondant sur les rochers ou mourir en gémissant sur l'herbe de la rive, leurs accents, qu'il avait coutume d'entendre avec la profonde émotion de l'homme habitué sans le savoir à goûter les grands tableaux de Dieu, ne parvenaient plus à son cœur. Tandis que son regard se perdait dans le vide, son âme évoquait une vision bien chère : il rêvait à la famille sitôt enlevée à son amour.

Combien de temps ces pénibles images auraient-elles continué à repaître ainsi son imagination, il l'ignorait le premier, ne songeant qu'à s'enivrer de leur âcre volupté, et cependant quelques heures déjà s'étaient enfuies et la nuit planait sur les environs du moulin. Soudain le galop cadencé d'un cheval, qu'il confondit d'abord avec le bruissement des feuilles, mais qu'il ne tarda pas à constater, vint l'arracher à son état de torpeur. Il se dressa sur la dernière marche de l'escalier où il était tout le temps demeuré et fixa son œil sur les ténèbres qui avaient envahi le chemin.

Qui donc pouvait rôder à cette heure dans le grand bois sombre ?

Le bruit de la course, d'abord lointain, s'était rapproché rapidement ; le coursier avait ralenti son allure et, après quelques secondes d'attente, Simon put apercevoir à travers

(1) Voir la *Voix de l'Écolier* du 15 février 1879.

les arbres la silhouette d'un cavalier faire une évolution sur elle-même et s'engager hardiment dans le sentier qui conduit au moulin.

— Bonsoir, Simon, dit le voyageur, mettant lestement pied à terre.

Au son bien connu de cette voix : — M. Joliette ! s'écria le meunier, et, d'un bond, il fut auprès du visiteur nocturne dont il sut trouver la main en dépit de l'obscurité pour la presser avec une joie respectueuse.

— Laissez brouter votre cheval, continua-t-il aussitôt, car vous n'irez pas plus loin aujourd'hui, n'est-ce pas ? Dans quelques heures la nuit sera si noire à cause de ces gros nuages là-bas. Puis le chemin de vos chantiers est bien peu battu. D'ailleurs, quelques instants passés dans ma maison, cela ne vous fera point de mal et cela réjouira beaucoup le cœur du pauvre Simon. Il faut vous dire, M. Joliette, que, depuis le départ de ma bonne Madeleine, il y aura tantôt un mois, je n'ai pas entendu une de ces conversations de franche amitié qui allègent l'âme. C'est vrai qu'il n'y a pas de liqueurs fines dans mon buffet, mais il me semble qu'un bon coup de mon Jamaïque vous serait profitable après les dix grandes lieues que vous venez de parcourir.

— Mon brave Simon, ton moulin était le premier but de mon voyage ; c'est ici que je voulais m'arrêter. Qu'irais-je donc faire au chantier cette nuit ? Dès le lever du soleil demain, en un petit quart d'heure je serai sur les lieux ; j'aurai même le loisir d'examiner l'ouvrage avant que les travailleurs aperçoivent la lumière. Une autre raison : depuis quelque temps mes visites ici ont été plus que rares ; cet établissement jeté à trois milles sur la rivière me donne tant d'occupations, j'aimerais à connaître l'état de tes affaires. Enfin nous sommes de vieilles connaissances et causer ensemble ne me serait pas non plus désagréable ; puis j'ai des projets importants à te communiquer.

Ces quelques paroles étaient échangées tandis que le meunier enlevait précipitamment selle et bride au cheval et que M. Joliette, chargé d'une légère valise, faisait quelques pas vers la maison.

— Alors, entrez, dit Simon à son hôte. La monture mise en liberté salua par un hennissement de plaisir le gazon du pré. Le meunier prit le devant et M. Joliette, familier avec l'ordonnance intérieure du moulin, emboîta le pas.

C'était dans son temps une fervente chrétienne que la défunte Madeleine : une longue croix noire surmontée d'un rameau de sapin béni, appendue au mur blanchi, entre deux fenêtres ornées de rideaux en fine toile, témoignait encore de sa foi. La cloison qui faisait face étalait également quelques images pieuses, entre autres une sainte Madeleine aux cheveux dorés, un saint Joseph et un saint Jean-Baptiste.

L'âtre d'une cheminée dont le manteau servait d'étagère supportant bouteilles, boîtes, brosses et pierre à feu, occupait le fond de l'appartement. En face du foyer, accolée à la quatrième paroi était placée une solide table sur laquelle Simon avait déposé une interminable chandelle en suif, surmontée d'une flamme vacillante qui faisait danser les objets autour de la chambre avec des airs de fantômes grimaçants.

Le maître de céans ouvrit l'antique buffet d'érable, legs

vénéré de son aïeul, en tira deux verres et une carafe qui, en passant devant la chandelle, lança une gerbe de lumière dont les rayons ambrés étaient plus que suffisants pour trahir le généreux liquide prédit par le meunier.

M. Joliette s'accouda en face de Simon.

(A continuer).

NECROLOGIE.

Le départ d'un frère aîné produit sous le toit paternel un vide auquel les autres membres de la famille ont peine à habituer leurs regards ; ainsi dans notre petite ville où les citoyens sont tous groupés autour de leur église, comme des frères sous l'égide protectrice d'une mère chérie, le décès de M. Peter C. Léodel, digne vieillard, qui prêta aide et conseil à M. Joliette, l'illustre fondateur de cette localité, a-t-il plongé dans le deuil toute notre population qui avait appris à le vénérer. Avec lui vient de s'éteindre le dernier représentant de cette génération d'hommes forts qui ont assuré, par leurs travaux et leurs bienfaits, avenir et prospérité à la ville et aux nombreuses institutions religieuses qu'on voit fleurir en son sein.

Né à Montréal en 1796, M. P. C. Léodel fut d'abord élève dans une maison d'éducation de cette ville, puis étudiant en Angleterre. Reçu docteur en médecine par la faculté du Collège Royal de Londres, il revint au Canada et exerça sa profession successivement à Terrebonne, à L'Assomption, à St-Roch et enfin à Joliette où il se fixa définitivement.

Partout où il a vécu, M. P. C. Léodel s'est vu l'objet de l'estime universelle, et les citoyens de Joliette surtout garderont un profond souvenir de sa justice, de sa douceur et de son inépuisable charité.

M. P. C. Léodel avait atteint sa quatre-vingt-troisième année lorsque le 5 avril, après avoir fortifié son âme par les sacrements que l'Eglise prodigue au chevet de ses fils mourants, il disait adieu à la vie, entouré comme d'une couronne par ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

A l'éclatant témoignage de respect et de douleur que tout Joliette est venu déposer sur la tombe de ce vénérable citoyen, la *Voix de l'Écolier*, se rappelant que M. Léodel fut associé à la fondation du Collège Joliette, mêle aujourd'hui l'humble tribut de sa reconnaissance et elle prie en même temps le ciel qu'il verse sur ce juste les trésors de sa miséricorde.

REQUIESCAT IN PACE.

L'Art de lire

[Suite].

Voici le moyen terme que j'emploie. S'agit-il d'une scène à deux personnages, rien de plus facile ; ces deux personnages sont généralement en contraste l'un avec l'autre, ils diffèrent presque toujours de caractère, de sentiment, d'âge ; prenons par exemple *Horace et Curiaee*, *Célimène* et *Arsinoë*, *Vadius* et *Trissotin*, *Polyeucte* et *Felix*, *Armande* et *Henriette*, eh bien ! je désigne chacun d'eux par leur nom, au début et aux premières répliques, ce qui n'a pas d'inconvénient puisque la scène n'est pas encore engagée ; je tâche même d'accentuer cette désignation, en prêtant à chacun des deux personnages une voix qui lui soit propre et corresponde à son rôle ; c'est comme si je lui met-

tais un costume qui aide l'auditeur à le reconnaître.

Cette façon de parler aux yeux avec la voix demande sans doute une certaine souplesse d'organe, mais le caractère du personnage vous y aide, et, cela fait, vous pouvez ensuite pousser vivement la scène en avant, faire jaillir les répliques comme des ripostes d'épée, sans les interrompre dans leur véhémence d'allure, par ces insupportables redites du nom qui rompent l'harmonie et détruisent entièrement l'effet. Mais quand la scène comprend plusieurs personnages, ce moyen est impossible. Si exercé que soit votre organe, il ne pourra jamais suffire à représenter à lui seul une telle variété de personnes et de passions ; il faut recourir à l'énonciation des noms ; seulement l'art consiste alors à ne les prononcer que de temps en temps, aux moments utiles, presque à demi-voix, à les noyer enfin adroitement dans le courant du dialogue, comme je vous l'ai indiqué pour les *e* muets et les liaisons. L'art du lecteur est de faire qu'ils soient *perçus* par l'auditeur plutôt qu'entendus !

C'est bien difficile ! me dira-t-on... Sans doute ! Mais qu'est-ce qu'un art, sinon le moyen de faire des choses très-difficiles ?

Voyons la seconde question : faut-il lire dans le monde comme si on jouait ? Un lecteur de salon est-il un acteur en habit noir ?

Le lecteur ressemble à l'acteur, en ce sens qu'il produit sa personne devant le public. Comme l'acteur, il s'expose en chair et en os au blâme, aux marques de blâme, et s'y expose même plus directement, car le comédien sur le théâtre joue un rôle, figure un personnage, tandis que, quand le lecteur paraît devant un auditoire, c'est lui-même qui entre en scène. Cette position délicate impose à l'homme du monde des devoirs d'attitude tout particuliers. Sans doute, son but principal est de plaire, mais il faut en même temps qu'on le respecte, et pour cela, il faut qu'il se respecte lui-même. Dire : *Quel comédien !* c'est un blâme autant qu'un éloge, car c'est la preuve qu'il n'a pas gardé ce je ne sais quoi de mesuré qui doit faire sentir en lui le gentleman sous le lecteur.

Des très-illustres exemples protestent contre cette sévérité de principes ; on dit que Labruyère lisait ses *Caractères* avec une vivacité de diction théâtrale et une impétuosité de gestes qui auraient fait honneur à un artiste de profession. J'ai vu le plus admirable des lecteurs, Charles Dickens, récitant quelques scènes de *David Copperfield* et de *Pick-wick*, figurer si vivement la physionomie, la voix, les poses, l'accent du juge, de l'avocat, de l'accusé, qu'il disparaissait absolument derrière ses personnages ; ce n'était pas lui, c'était eux ! Qu'en conclure ? que le génie à ses privilèges, qu'il porte ses règles en lui-même, et d'ailleurs, Dickens lisait sur une estrade aussi élevée qu'un théâtre, ce qui l'isolait et l'éloignait des auditeurs, circonstances très-importantes ! Mais dans un salon, devant un petit auditoire, sous les yeux des spectateurs, le lecteur ne doit jamais oublier qu'il est un interprète, un intermédiaire, un traducteur, mais non un comédien.

Reste le dernier point. Une pièce de théâtre doit-elle se lire comme elle se joue ? Voici ma réponse :

Bien lire une comédie et bien la jouer sont deux choses très-différentes. Toute bonne pièce de théâtre

étant avant tout une œuvre d'ensemble, c'est l'ensemble de l'œuvre que le lecteur doit mettre en lumière. Les détails, les nuances, les finesses de caractère et de style, tout cela doit disparaître dans l'impression générale. Une représentation est un tableau ; une lecture est une ébauche ; sans doute l'ébauche doit tenir compte de la diversité des parties, et le tableau n'est, à son tour, qu'une puissante mise en relief de l'ébauche ; mais l'impression produite par une lecture est d'autant plus forte parfois qu'elle est un peu confuse, et qu'elle nous en laisse deviner autant qu'elle nous en montre ; sur la scène, au contraire, tout doit être clair, visible, combiné, mis à sa place, et l'effet général résulte précisément de l'exécution parfaite de chacune des parties. Scribe m'en a offert souvent une preuve vivante. Rien de plus dissemblable que Scribe lecteur et Scribe professeur. Lisait-il sa pièce, tout en lui était verve, feu, improvisation, emportement.

Ce qui dominait dans son débit, c'était l'impatience fébrile d'arriver au but, la crainte nerveuse de laisser son auditoire se refroidir un moment. " Marche ! marche !... " a dit Bossuet. Eh bien, lui, il marchait, il courait, il volait et vous entraînait avec lui dans une course qui donnait le vertige ! Mais une fois les répétitions sur la scène commencées, dès qu'il s'agissait pour lui d'enseigner, d'indiquer son rôle à chaque artiste, contraste complet ! Il s'arrêtait à tous les détails, il indiquait toutes les finesses, il exigeait la reproduction de toutes les particularités de caractère ou de sentiment ; le peintre avait remplacé l'improvisateur, l'ébauche disparaissait devant le tableau.

Faisons une dernière observation de détail. Il faut toujours mettre l'accent sur le mot de *valeur*. Mais qu'est-ce que le mot de valeur ? Est-ce le mot à effet ? le mot brillant ? le mot final ? Chez les grands écrivains du dix-septième siècle il n'y a pas de mots à effet ; chaque mot a sa valeur, où donc placer cet accent ?

La réponse est bien simple, il ne s'agit pas ici d'effet de style, d'effet de lecture ; c'est une simple question de bon sens, de clarté, et cette règle s'applique aux pages les plus ordinaires comme aux morceaux les plus éloquentes, aux grands écrivains comme aux petits, à un rapport comme à une oraison funèbre ou à une œuvre poétique. Toute phrase renferme un ou deux mots où se trouve condensé, résumé, le sens de la phrase entière. Il faut prononcer ces mots de façon à les mettre en lumière et à faire entrer ainsi de force dans l'oreille et dans l'esprit la pensée de l'auteur.

Un exemple fera mieux comprendre mon observation. Prenons ce passage de Bossuet : " Sous le nom de liberté, les Romains se figuraient un Etat où personne ne fût sujet que de la loi, et où la loi fût plus puissante que les hommes... " Un lecteur inexpérimenté lira cette phrase sévère et simple tout d'un trait, sans accentuer aucun mot ; or il y en a deux qu'il est indispensable de détacher des autres, de placer en vedette pour donner à l'idée toute sa force, c'est le mot *liberté* et le mot *loi*, car c'est sur ces deux mots que repose toute la phrase. Lisez donc ainsi : " Sous le nom de liberté (accentuez nettement, sans emphase, mais avec précision le mot *liberté*) les Romains se figuraient un Etat où personne ne fût sujet que de la loi, (accentuez de la loi) " et où la loi... (accentuez encore) fût

plus puissante que les hommes..." Ainsi détachés, ces deux mots éclairent la phrase toute entière, en y répandant cette intelligente distribution de lumière, d'où naît la véritable clarté, la clarté calme qui est tout autre chose que le brillant. C'est la différence du jour et de l'éclair. L'importance de cette règle, vous la comprendrez sans peine, mais l'application en est difficile, car le mot de valeur est tantôt le verbe, tantôt le substantif, tantôt l'adjectif. Il se trouve parfois au milieu de la phrase, et, tout en ayant soin de soutenir la syllabe finale, il faut aller chercher le mot de valeur dans les replis où il se cache, le tirer de la foule, et le mettre à sa place au premier rang. Permettez-moi d'emprunter à Racine, à *Britannicus*, un exemple qui nous fera faire un pas de plus dans les secrets de la diction; il s'agit de l'entrée de Narcisse au quatrième acte, quand il vient décider Néron au fratricide.

Seigneur, j'ai tout prévu pour une mort si *juste* ;
Le poison est tout prêt, la fameuse Locuste
A redoublé pour moi de soins officieux ;
Elle a fait expirer un esclave à mes yeux,
Et le fer est moins prompt à trancher une vie
Que le nouveau *poison* que sa main me confie.

Il y a dans ces six vers deux mots qui en contiennent tout le sens, c'est le mot *poison*, non pas au second vers mais au sixième. Toute la scélérateuse de Narcisse est dans ces mots. Par le premier, il rassure Néron contre le remords, par le second il le rassure contre la crainte. Mettez donc l'accent principal sur ces deux mots, sans oublier le cynisme naïf de ces vers :

A redoublé pour moi de soins officieux ;
Elle a fait expirer un esclave à mes yeux !

C'est un *bon office* pour Narcisse que de faire expirer un esclave ! mais surtout insistez sur...

Le nouveau *poison* que sa main me confie.

Cet affranchi, qui unit tout les vices de l'esclave à toutes les perversités du courtisan, parle de ce poison en amateur, presque en gourmet ; Shakespeare n'a rien mis de plus terrible dans la bouche d'Iago.

(A suivre).

Ayant reproduit, dans notre numéro du 2 janvier, un article de *l'Ecole et la Famille* sur la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, nous croyons devoir publier également, dans l'intérêt de nos lecteurs, deux observations que ce journal fait à ce sujet dans son numéro du 15 février :

1^o Dans l'article que nous avons consacré à cet ouvrage, numéro du 15 décembre dernier, il s'est glissé une faute typographique assez grave au sujet du mot *dissonance*, qu'on a ainsi imprimé : *disonance*. L'Académie a retranché seulement une *n* et a laissé les deux *ss* : *dissonance*. C'est la seule rectification que nous ayons à faire.

2^o Plusieurs abonnés, après avoir lu notre article sur ce Dictionnaire, en attendaient une série sur le même sujet. C'est à tort. Les modifications que l'Académie a apportées dans l'orthographe de certains mots, sont *toutes* mentionnées, avec ces

mots mêmes, dans l'article en question ; nous devons pourtant y ajouter celles-ci, dont on voudra bien prendre bonne note. Les mots *écloppé*, *giffle*, *lazzarone*, *lunellier*, *raquellier*, *vermicellier*, *palaraffe*, *squammeux* et *transept* ne prennent plus la double consonne, ils s'écrivent : *éclopé*, *gifle*, *lazarone*, *lunelier*, *raquelier*, *vermicelier*, *palarafe*, *squameux* et *transept*."

Informations diverses

L'élection des officiers de la Congrégation de la S^{te} Vierge a eu lieu le 13 avril, jour de Pâques. Ont été élus : MM. Omer Houle, préfet ; Médéric Hamelin, 1^{er} assistant ; Joseph Parent, 2nd assistant.

On nous apprend que le R. P. Fafard, O. M. I., actuellement professeur au collège d'Ottawa, vient de recevoir l'ordre sacré du sous-diaconat.

Nous apprenons avec plaisir que MM. W. Beaupré et M. Beausoleil ont passé leur examen de baccalauréat en médecine et que M. J. Ward a été admis à la pratique de l'art médical.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. J. A. T. Lafortune, qui vient également de subir avec succès ses examens au collège Victoria, a remporté le prix décerné par M. le docteur Hingston au concours établi par cet éminent professeur sur son cours de Chirurgie clinique.

LISTE DU 6 AVRIL

COURS LATIN.

<i>Rhetorique</i>	F.-X. Desnoyers et N. Préville
<i>Belles-Lettres</i>	R. Delfausse, W. Lamarche et W. Mercier
<i>Versification</i>	P. Pelland
<i>Syntaxe</i>	A. Paradis

COURS COMMERCIAL.

<i>Quatrième Année</i> (classe d'affaires).....	E. Bernard
<i>Troisième Année</i> {	Franc..... A. Archambeault
	Ang. A. Archambeault et R. Boulet
<i>Deuxième Année</i> {	Franc..... J. Buron
	Ang..... J. Renaud, D. Beauvais et A. Magnan
<i>Première Année</i> {	Franc..... G. Gill
	Ang..... C. Houle

NOTRE AGENT. — M. Bourgeault, libraire, 250 rue St-Paul à Montréal, a bien voulu se charger de recevoir et de collecter en notre nom les petites sommes qui nous sont dues pour abonnements et arrérages.

LISTE DES ÉLÈVES QUI ONT OBTENU LA NOTE DE
"CONDUITE EXCELLENTE" POUR LE MOIS
DE MARS 1879.

COURS CLASSIQUE.

Philosophie — P. Lamarche et J. Pariseau, St-Esprit ; J. Deschênes, O. Houle et O. Lacasse, Ste-Elisabeth ; A. Morin, St-Jacques ; T. Plante et M. Hamelin, St-Gabriel ; A. Mondor, St-Damien ; J. Parent Ste-Mélanie ; P. Bousquet, St-Charles ; B. Desroches, Montréal ; F. Dugas, St-Liguori ; P. Doyle, Boston Highlands, Mass. ; J. Colwell, New-York ; W. Ferland, Pembroke.

Rhétorique — E. Foucher Montréal ; E. Fleury et J. Landry, St-Ambroise ; E. Lessard et A. Durand, St-Jean-de-Matha ; N. Prévile, St-Alphonse ; J. Mercure et J. Beaudoin, Joliette ; J. Magnan, Berthier ; F.-X. Lavallée, St-Norbert ; D. Desrosiers, Ste-Elisabeth ; N. Delorme, St-Jacques ; A. Dauphin, St-Cuthbert ; M. Burns, Port Henry, N. Y. ; J. Maher, Albany, N. Y.

Belles-Lettres — E. Perreault et A. Renaud, Joliette ; A. Manseau, Drummondville ; E. Laferrière, St-Cuthbert ; L. Vigneault, St-Ambroise ; J. Dumontier, St-Barthélemy ; A. Desrochers, St-Jacques ; T. Donnelly, Sarnia.

Versification — S. Rochette, St-Barthélemy ; V. Bourgeault, J. Désy et N. Lafontaine, St-Cuthbert ; F.-X. Brûlé, St-Didace ; A. Désilets et P. Prud'homme, Joliette ; A. Beaudry, St-Alexis ; J. Ferland, Lanoraie ; H. Colin et J. Lachapelle, St-Esprit ; J. Brouillet, St-Thomas.

Syntaxe — R. Charest, Montréal ; R. Cherrier, H. Boin et T. Kelly, Joliette ; D. Généreux, St-Ambroise ; E. Guibeau et J. Lavallée, St-Norbert ; L. Laporte, St-Liguori ; A. Magnan, Berthier ; A. Lavoie et G. Lavoie, Ste-Mélanie ; R. Laurendeau, St-Gabriel ; G. Maxwell, St-Damien ; A. Primeau, St-Louis-de-Gonzague ; J. Lesieur, Gentilly ; L. Robillard, St-Thomas ; E. Laferrière, St-Cuthbert ; H. Chagnon, L'Assomption.

COURS COMMERCIAL.

Quatrième Année [classe d'affaires] — E. Rivet, Fair Haven, Vt. ; Th. Morrissey, Berkshire, Mass. ; J. Welsh, Hinchinbrooke.

Troisième Année — P. Lavallée, St-Norbert ; E. Brault, Montréal ; A. Bertrand, Ste-Julienne ; J. Lafontaine, St-Cuthbert ; A. Perreault, Ste-Mélanie ; L. Perreault, St-Paul ; D. Rochette, St-Barthélemy ; A. Archambault, St-Esprit ; S. Allard, St-Alexis ; W. Ducharme, C. Imbleau et C. Guilbault, Joliette ; C. Désaulniers, Ste-Julienne ; M. Fleury, St-Ambroise ; V. Lafortune, St-Paul.

Deuxième Année — D. Desroches, St-Esprit ; J. Desrosiers, St-Paul ; E. Sylvestre, St-Barthélemy ; P. Granger et N. Marion, St-Jacques ; L. Brouillet, L'Assomption ; J. Buron et J. Desmarais, Joliette ; N. Beaudry et C. Allard, St-Alexis.

Première Année — G. Gill, St-François-du-Lac ; A. Latour, Montréal ; A. Crilly, Joliette ; C. Houle, Cohoes, N. Y.

UN .

INTRÉPIDE JEUNE HOMME

Episode des guerres de la Chouannerie.

I

(Suite).

Henriette et sa servante s'approchèrent avidement du feu de bois vert qui brûlait dans la cheminée de la vaste cuisine. Leurs vêtements étaient trempés de pluie, et le petit Alain, qui tremblait de froid et de peur, reprit son sourire d'enfant joyeux en retrouvant la chaleur et la lumière. Henriette le baisa au front avec tendresse.

— Chez qui sommes-nous, mon brave homme ? demanda-t-elle.

— Pierre-Paul ne revient pas ! répéta tristement le vieux valet, qui se nommait Bernard ; — pour sûr, il y a du nouveau... Et Dieu sait ce que c'est que le nouveau, par le temps qui court !

— Madame vous demande chez qui nous sommes, dit Marguerite étonnée qu'on tardât à satisfaire sa maîtresse.

— Ça, c'est une autre affaire, répondit Bernard sans se presser. La prudence est la mère de toutes les vertus, et vous êtes peut-être la femme de quelque maudit... respect de vous tout de même !... de quelque maudit bleu.

— Je suis Henriette de Lanno-Carhoët, femme de monsieur de Thélouars.

— Vous ! s'écria Bernard ; — la nièce de monsieur le marquis !... Et moi qui ne la reconnaissais pas !...

— Serais-je donc ici à Graives... chez mon oncle ? demanda Henriette.

— Notre bonne dame, dit humblement Bernard, je me fais vieux ; mes yeux se perdent, et puis, il y a si longtemps que je ne vous avais vue !... Sans mentir, vous avez fièrement grandi... Mais j'y pense, je vais prévenir monsieur le marquis.

Henriette l'arrêta.

— Ne troublez point le sommeil de mon oncle, dit-elle.

— Son sommeil ! répéta Bernard avec mystère et tristesse ; — il ne dort pas... il ne dort plus ! On dit que les serviteurs de Sa Majesté... je prie Dieu de les bénir... lui ont confié un dépôt, quelque chose de précieux... de plus précieux que l'argent et que l'or... Il garde, il veille, la nuit, le jour, sans cesse... Ah ! notre bonne dame, c'est un rude travail pour un homme de l'âge de monsieur le marquis !

Henriette ne comprenait pas parfaitement, mais elle n'eut pas le temps de demander des explications. Bernard, en effet, prit la résine qui brûlait, retenue par un bâton fendu, fiché dans la paroi intérieure de la cheminée, et se dirigea vers la porte. D'un geste respectueux, il invita la jeune dame à le suivre.

Blaise Houdé de Bellissant, marquis de Graives, était seul dans un grand salon carré, tapissé de haute lisse, et meublé avec cette magnificence ample, opulente, un peu

trop cossue, qui caractérise le luxe breton. C'était un homme de grande taille, mais courbé par l'âge ; il atteignait alors les plus extrêmes limites de la vieillesse, et comptait près de cent ans. Des deux côtés de son front large et fier tombaient les mèches, touffues encore, d'une chevelure blanche comme la neige. Ses yeux éteints et voilés semblaient nager dans un milieu terne, sans reflets ; mais l'arc audacieusement dessiné de ses épais sourcils et les lignes sévères de sa bouche annonçaient que le temps n'avait point dompté l'inébranlable détermination de son caractère. Il était assis dans un fauteuil dont le haut dossier, renversé en forme de bateau, portait, brodé, l'écusson de Bellissant, burelé d'or et de gueules, au chef d'azur, chargé d'un buste de carnation issant d'un nuage d'argent. Auprès de lui, sur une table, reposaient son épée, un livre d'heures et un cornet acoustique. Le marquis de Graives était sourd. Dès que Bernard parut, le marquis se tourna vers lui avec une vivacité que ne promettait point son grand âge :

— Pierre-Paul est-il de retour ? demanda-t-il en appliquant le cornet à son oreille.

Bernard, tout en faisant un signe négatif, s'effaça et donna passage à Mme de Thélouars. Un nuage couvrit le front du vieillard qui, néanmoins, se leva aussitôt et fit quelques pas à la rencontre d'Henriette, qu'il ne reconnaissait pas.

— Mademoiselle de Lanno-Carhoët ! prononça distinctement Bernard.

— Madame ma nièce ! dit le vieillard avec étonnement.

— Monsieur mon oncle, balbutia Henriette, à qui M. de Graives avait toujours inspiré un respect mêlé d'une forte dose de crainte, je vous prie de m'excuser... ma présence inattendue est peut-être un embarras.

— La fille de feu ma bonne et estimée cousine est toujours la bienvenue au château de Graives, interrompit-il ; néanmoins, ma nièce, je ne puis dire que je sois aise de vous voir. Nous vivons dans un temps malheureux et plein de périls, et ma maison, entre toutes, est une retraite dangereuse... Asseyez-vous, madame ma nièce... du moins y trouverez-vous, durant tout le temps qu'il vous plaira d'y demeurer, une hospitalité franche et empressée.

— Je partirai demain, dit Henriette, glacée par ce froid accueil. En attendant, afin de ne point vous troubler, permettez que je me retire.

Le marquis, en guise de réponse, lui baisa la main et s'inclina.

Au moment où Henriette se dirigeait vers la porte, des coups violents et précipités retentirent au dehors. Bernard tressaillit, et M. de Graives, qui n'avait pas entendu, devina.

— Pierre-Paul ! dit Bernard.

— Va !... mais va donc vite ! cria le marquis avec une vivacité inquiète. Pardon, madame ma nièce, ajouta-t-il, en réprimant tout signe extérieur d'émotion.

Henriette demeurait immobile et ne songeait plus à sortir. Un instinct secret, instinct de mère, l'avertissait qu'un événement important allait avoir lieu.

M. de Graives s'était rassis, calme, grave, impassible comme devant. La porte s'ouvrit violemment, et un homme, trempé de sueur, de pluie et de boue, s'élança dans le salon. C'était Pierre-Paul.

— Ils viennent ! s'écria-t-il en entrant.
— Ils viennent ? répéta froidement le marquis.
— De Redon et de Vannes à la fois.
— Sont-ils loin encore ?
— Sur mes talons !... Au moment où je vous parle, le château doit être investi déjà.

— Combien sommes-nous ?

— Dix, répondit Bernard.

— Combien sont-ils ?

— Deux cents, répondit Pierre-Paul.

M. le marquis de Graives se leva. Sa taille avait retrouvé toute sa hauteur, son regard la flamme perçante et dominante des jours de la jeunesse.

— Que tout le monde quitte le château sur l'heure, dit-il d'une voix vibrante ; il en est temps encore. Quant à moi, mon poste est ici ; je resterai à mon poste.

— Seul ? demanda Bernard à voix basse.

Le marquis comprit. Un éclair d'orgueil brilla sous l'ombre de ses épais sourcils.

— Pour mourir, dit-il en souriant, Bellissant eut-il jamais besoin de compagnie ?...

X.

[A suivre].

" LA VOIX DE L'ECOLIER "

DU


COLLEGE JOLIETTE

Paraît le 1er et le 15 du Mois

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

ABONNEMENT (payable d'avance) - - - - - \$1.00

N. B. — Pour les élèves des universités, collèges et académies le prix d'abonnement est de 50 centins.

 ON EXÉCUTE au Bureau de la Voix de l'Ecolier toutes espèces d'IMPRESSIONS aux prix les plus réduits.

Promptitude et soins garantis.

COLLEGE JOLIETTE

FONDE EN 1846

CONDITIONS

Demi-Pensionnaires \$ 20.00

PENSIONNAIRES.

Enseignement et pension	100.00
Lit, lavage, raccommodage.....	18.00
Usage d'un pupitre.....	1.00
Leçons et usage du piano.....	20.00